

09.02.2006 – 14:00 Uhr

Forum "Médecine et économie: mariage de raison?"

Martigny/Montreux (ots) -

Médecins et assureurs: pour un partenariat et des responsabilités partagées

Le maintien de la qualité des soins et la meilleure maîtrise des coûts passent par une collaboration plus étroite des divers partenaires du système de santé. Convaincus de la nécessité de ce dialogue, le Groupe Mutuel et la Société médicale de Suisse romande ont mis sur pied, à Montreux, un forum sur le thème "Médecine et économie: mariage de raison?" Plus de 300 médecins et responsables de la santé et de l'économie ont évoqué des pistes pour un nouveau mode de fonctionnement entre fournisseurs de soins et assureurs, dans un objectif de responsabilités partagées.

Ce forum constitue une première dans le monde de la santé en Suisse romande. Jamais en effet, un assureur maladie et une société médicale n'avaient organisé ensemble une telle manifestation. C'est le signe de la volonté de sortir de la guerre de tranchées qui a trop longtemps marqué les relations entre médecins et assureurs. L'acuité des problèmes auxquels est confronté le système suisse de santé exige des solutions concertées, ont souligné MM. Pierre-Marcel Revaz, Directeur général du Groupe Mutuel et Philippe Freiburghaus, Président de la Société médicale de Suisse romande (SMSR), en ouverture du forum.

Le contexte économique

Le coût du système de santé continue de croître avec le progrès technique et scientifique. Les économistes estiment que de 12% du PIB aujourd'hui, les dépenses de santé pourraient avoisiner 20 à 30% d'ici 2050. Or selon l'OCDE, cette hausse est en partie due à l'évolution de la demande (vieillesse de la population, exigences par rapport aux soins), mais surtout imputable à des facteurs liés à l'offre très abondante de soins ainsi qu'à des distorsions dans la formation des prix. Ce constat démontre bien l'acuité du thème du forum centré sur les relations entre médecine et économie.

Le corps médical exerce son activité dans un environnement économique et social dont il ne peut faire abstraction. L'assureur maladie, de son côté, considère essentiellement les aspects financiers de la pratique médicale. Ces deux acteurs doivent dépasser cette vision dualiste pour travailler ensemble à la mise en place de nouveaux systèmes d'organisation et de gestion des soins.

Nouveaux partenariats

S'il est important que l'assureur assume avec efficacité son rôle de redistribution financière entre malades et bien portants, il doit également s'engager plus activement dans le management des soins. A l'avenir, il faudra développer "des stratégies innovantes d'assurance maladie, basées sur la négociation de contrats de prestations à risque partagé entre fournisseurs de soins et payeur", suggère Eduard Portella, médecin, consultant et professeur à l'université de Barcelone. Dans son exposé, ce spécialiste du management de la santé a plaidé pour un nouveau partenariat qui privilégie les approches de Managed Care et qui intègre responsabilité médicale et financière. La chaîne de soins est éclatée, chacun travaillant dans son coin, ce qui occasionne des pertes d'efficacité. L'assureur serait ainsi appelé à coordonner les interventions afin de mieux utiliser le potentiel du système. Il faut aussi introduire des incitatifs qui favorisent les

réformes allant dans le sens d'une meilleure efficacité.

Le Groupe Mutuel a déjà tracé une voie dans cette direction, en proposant au monde médical une démarche à la fois originale et ambitieuse. Le projet "Médecin Partenaire" auquel ont adhéré des médecins de tous les cantons romands et de Berne crée une plate-forme d'échanges entre praticiens et assureurs qui fixent ensemble les objectifs afin d'optimiser la prise en charge médicale. Bilan prometteur

Le premier bilan du projet "Médecin Partenaire" est prometteur; il a permis de modifier certaines pratiques et d'intégrer les expériences positives réalisées dans des cercles de qualité. "J'espère que ce partenariat, aujourd'hui novateur, conduise progressivement médecins et assureurs à respecter la tâche de l'autre et à développer un esprit de loyauté dans leur nécessaire collaboration", souhaite le Dr. Philippe Freiburghaus.

Ce partage des responsabilités entre assureurs et professionnels des soins permettra d'améliorer la situation tant sur le plan de l'efficacité que sur celui des coûts.

Vous trouverez ce communiqué ainsi que la présentation de quelques projets Managed Care du Groupe Mutuel sur le site internet www.groupemutuel.ch.

Contact:

Groupe Mutuel
M. Yves Seydoux
Membre de la Direction opérationnelle
Tél. +41/79/693'25'64
E-mail: yseydoux@groupemutuel.ch

Société médicale de la Suisse romande
Dr. Philippe Freiburghaus
Président de la SMSR
Tél. +41/79/425'45'32
E-mail: philfreib@net2000.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000969/100504139> abgerufen werden.